

Le

Novembre 2016 Pages de Boisemont

www.ville-boisemont.fr

EDITO

La rentrée scolaire avec un effectif de 70 élèves s'est très bien passée. La classe de CM1 et CM2 a été confiée à Mmes Amélie Domin et Cécile Klaf. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école.

La brocante annuelle fut une réussite tant par une nombreuse participation de chineurs que par la clémence de la météo. Le Comité des Fêtes, toujours à la recherche de bénévoles, va pouvoir proposer de nouvelles sorties qui feront le bonheur des Boisemontais.

La commune a entrepris de nombreux travaux dont les abords de l'église et la mairie. Elle poursuit son programme d'investissement par la dissimulation des réseaux sur le plateau avec l'amélioration de l'éclairage public.

Autre fait marquant pour notre village :

la réalisation des 28 pavillons par le promoteur CFH. Ce projet a fait l'objet de nombreuses réunions et a reçu l'aval de l'architecte des bâtiments de France. Il est envisagé un début de chantier au printemps 2017.

Enfin, il vous est parvenu les impositions locales dont la hausse a été, cette année, particulièrement élevée. Je vous avais informé des baisses des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et que seule la fiscalité locale, accompagnée de mesures d'économie, pouvait compenser ces restrictions budgétaires. La commune de Boisemont n'a pas augmenté ses taux d'imposition ; en revanche, le Département surtout et la CACP ont dû réviser leurs taux pour faire face à leurs dépenses indispensables. Le Département pour ses dé-

penses sociales et la CACP, malgré son importante réduction des dépenses de fonctionnement, pour pouvoir financer les travaux dans les 13 communes dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2016-2020.

Les taux de la CACP et ceux de la commune ne seront pas modifiés en 2017. Nos collectivités ont toutes la même préoccupation : recherche de sources d'économies. La mutualisation est une piste qu'il faudra exploiter.

Bien cordialement,

JC Wanner



Travaux importants concernant la rue de l'Eglise et le cheminement d'accès à la mairie est achevé. C'est l'entreprise DESPIERRE qui a réalisé ces travaux de qualité.

Coût des travaux :

Rue de l'Eglise et placette :

61.793 € TTC

Cheminement piétons à la mairie :

24.956 € TTC

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Chênes, rue des Bois, rue de Vaux, rue de Triel et rue du Gros Orme ont été confiés à l'entreprise CEGELEC.

Montant de l'opération :

188.266 € TTC

Ce chantier s'achèvera au premier trimestre 2017.

Les travaux d'isolation et de rénovation du logement communal seront entrepris dès notification de la subvention sur réserve parlementaire de M. le Député Dominique Lefebvre.

Travaux envisagés en novembre.

Le remplacement des jeux de l'école devrait intervenir durant les prochaines vacances scolaires.

La CACP va entreprendre des travaux sécuritaires avenue du Maréchal Lelercq entre la rue de Meulan et le carrefour du Montrouge. Il s'agit de la mise en place de bordures hautes pour protéger les piétons qui empruntent le trottoir longeant la route départementale au trafic intense.

CYLUMINE interviendra prochainement sur l'éclairage pour la mise en valeur de l'église.

URBANISME

Le projet de construction des 28 pavillons de part et d'autre de la carrière équestre, par le promoteur CFH, va enfin voir le jour. Le permis de construire est en cours d'instruction pour une délivrance en janvier 2017 au plus tard.

L'AVAP, qui va se substituer à la ZPPAUP, se dénommera désormais Site Patrimonial Remarquable et sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

COMITE DES FETES

Toujours en manque de bénévoles, le Comité des Fêtes s'efforce malgré tout de proposer des activités et des manifestations qui intéressent les différents publics. Le Comité des Fêtes est une association non lucrative et autonome. Il agit dans le seul but d'animer le village et de créer des liens, de la solidarité et de la convivialité entre les habitants.

Afin de mieux cerner les besoins et répondre aux attentes des Boisemontais, une enquête de satisfaction a été, encore une fois, réalisée récemment. Malheureusement, seules 18 personnes ont répondu au questionnaire. Malgré

un échantillon non représentatif, les propositions d'activités qui se dégagent correspondent aux programmations habituelles du Comité des Fêtes, à savoir : théâtre, comédies musicales et randonnées.



Une comédie musicale au Palais des Sports, « Les 3 Mousquetaires », est déjà programmée le samedi 26 novembre. Tenez-vous prêts à vivre une aventure combinant chevauchées, combats épiques, galanterie et trahison aux côtés de d'Artagnan et ses acolytes. Pour les amateurs de marche et les amoureux de la nature, des randonnées cyclo-pédestres sont également au programme. D'autres sorties sont envisagées : Aquarium de Boulogne-sur-Mer, visite de la baie de Somme ou encore théâtre pour le début de l'année prochain.

BROCANTE 2016

Les membres du Comité des Fêtes affichaient leur satisfaction, le dimanche 4 septembre au soir, après la brocante-vidé-greniers.

Dès 6 heures du matin, près de 180 étals proposant divers objets étaient installés sur la place, la rue de la Mairie et dans le parc. Malgré le petit crachin de l'après-midi, le temps fut agréable

dans l'ensemble. Les chineurs, moins nombreux que les années précédentes, ont pu dénicher çà et là de vieux outils et des plus modernes, des jouets, des livres, des disques vinyles, CD, DVD, de la vaisselle et des vêtements. Chacun a pu y trouver son compte. Encore une réussite pour le Comité des Fêtes grâce à sa petite équipe de bénévoles.

Il est important de rappeler que l'apport financier de la brocante reste le seul moyen permettant d'organiser et de pérenniser les diverses manifestations et activités.



DU COTE DE L'ECOLE

Jeudi 1er septembre...c'est la rentrée ! Institutrices, ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) et enfants se sont retrouvés dans la bonne humeur.

Cette année, notre école compte 70 élèves. 26 en maternelle (1 TPS, 15 PS, 4 MS et 6 GS) avec Danièle secondée par Audrey et Christine, 25 avec Christèle, directrice titulaire, (11 CP, 4 CE1 et 10 CE2) et 19 avec Amélie et Cécile, nommées à mi-temps, pour l'année (9 CM1 et 10 CM2).

Le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h, les enseignantes prennent en petit groupe les élèves qui en ont besoin, en aide personnalisée.

Le lundi après-midi, de 14h à 15h30, place aux ateliers : bricolage, travaux manuels axés en ce premier trimestre sur le marché de Noël de l'école qui aura lieu le vendredi 9 décembre, à partir de 18h30.

Merci à tous les parents qui participent à la réussite de cet événement.

Le mardi pour les maternelles et le jeudi pour les élémentaires, en fin d'après-midi, Christèle initie les enfants au chant choral, Danièle prenant la classe de Cycle 2 en vocabulaire.

Vendredi 23 septembre, le photographe est passé à l'école.

Lundi 10 octobre : Journée du Goût.

Les enfants mangent tous à l'école, les parents apportant plats salés et sucrés. Chacun choisit ce qui lui fait plaisir et savoure quiches, tartes, salades niçoises ou autres pâtisseries exotiques.



LE TENNIS À BOISEMONT

Le BTL fait peau neuve, en ce début de saison, en revisitant sa politique tarifaire en matière d'adhésion au club. Le bureau a récemment statué sur une baisse drastique de ces tarifs d'accès aux terrains ainsi qu'aux entraînements dispensés par la fidèle professeur de tennis, Sylvie Henderson, diplômée Brevet d'Etat 1 et reconnue pour la qualité de ses cours.

Cette décision a été prise après une année difficile où la plupart des membres ont déserté suite, entre autres, à la création d'infrastructures couvertes proposées dans les communes voisines. Il est vrai que notre cadre verdoyant et pourtant très privilégié, est vite concurrencé par ces clubs environnants qui proposent plus de moyens pour lancer les jeunes vers la compétition.

Notre but à Boisemont est de rester, comme notre nom de club l'indique, un lieu de sport et de loisirs. Nous avons donc choisi de renforcer cette volonté en s'ouvrant encore plus aux familles boisemontaises en proposant un tarif « famille » encore plus attractif pour venir jouer toute l'année. Nous avons aussi opté pour un tarif préférentiel pour les enfants de l'école de Boisemont en proposant un - 20 % sur les cours, avec inscription possible en cours d'année.

Cet effort budgétaire a aussi pour but d'assainir les accès frauduleux aux terrains, source de dégradations et d'actes de vandalisme (porte et serrure forcées...). En étant tous engagés dans un élan de solidarité pour lutter contre ce phénomène, protégeons notre village et nos installations en choisissant d'être en règle et en incitant tous ceux qui ne le sont pas à l'être. Le bureau souhaite remercier tout particulièrement Guillaume de Souza, pour la maintenance et les réparations minutieuses qu'il opère à chaque dégradation constatée.

Une plaquette récapitulant tous ces nouveaux avantages est disponible en mairie et sera distribuée au retour des congés scolaires de la Toussaint à tous les enfants de l'Ecole de Boisemont. C'est une chance de disposer de ces courts de tennis dans notre commune, alors profitons-en tous !

et pourquoi pas vous, en famille ?

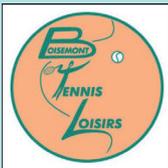
Le B.T.L. , un club de tennis où il fait bon faire du sport !

- Un cadre verdoyant au cœur du village de Boisemont,
- 3 terrains : 2 quick et 1 synthétique
- Une ambiance conviviale,
- Des cours enfants et/ou adultes avec professeur diplômée BE1,
- Des tarifs « famille » encore plus attractifs,
- Des animations,
- Des stages « vacances scolaires » ,
- Une licence FFT pour chaque membre (assurance, tournois...)

Et si on faisait du Tennis en famille ?

Allez papa, maman, on y va tous en famille... on va bien s'amuser !

Allez c'est décidé, on s'inscrit, c'est une chance d'avoir des courts de tennis dans notre village !



Faire du tennis à Boisemont



Tarif spécial « famille »

Offre spéciale « Enfants école de Boisemont »

Inscriptions toute l'année !



-20 % sur le tarif « cours » pour les enfants de l'école de Boisemont





Nous contacter :

Christine Mervelle - Tél. 06 82 36 73 70
 Maryse Tenaillon - Tél. 06 18 39 95 75
 Catherine Cavallé - Tél. 01 34 21 11 02
 Sylvie Henderson - Prof Tél. 06 98 13 32 54

Tarifs 2016 - 2017

Adhésion "club" individuelle	
Adulte	50 €
Etudiant	40 €
Jeune < 18 ans (Nés en 1999 et après)	30 €

Adhésion "club" Spéciale Famille	
1 cotisation familiale incluant tous les membres d'une même famille (vivant sous le même toit)	110 €

L'adhésion "club" comprend l'accès aux courts et la licence FFT 2017 - pour chaque membre - Licence FFT valable du 1er oct. 2016 au 30 sept. 2017 (Pour info coût de la licence incluse dans adhésion : 29 € adulte / 20 € jeune < 18 ans).

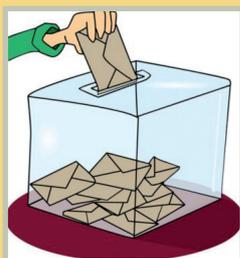
Tarif cours Ecole de Tennis (Mini-tennis, junior) : 1 h/semaine le mercredi de 16h à 17h	
A l'année soit 25 créneaux d'1 heure - 1er enfant	100 €
A l'année soit 25 créneaux d'1 heure - 2ème enfant	90 €
A l'année soit 25 créneaux d'1 heure - 3ème enfant	80 €

NOUVEAU : Inscription possible en cours d'année, au trimestre : de mars à juin 50 €

Tarifs Cours Adultes & Ado (Entraînement et Perfectionnement et/ou loisirs) Le samedi de 14h30 à 16h	
A l'année soit 25 créneaux d' 1h30	150 €
NOUVEAU : Inscription possible en cours d'année au trimestre : de mars à juin	80 €

Caution clé d'accès aux courts : 10 €

ELECTION 2017



N'oubliez pas de venir vous inscrire sur la liste électorale de Boisemont avant le samedi 31 décembre 2016 à 12h00.

MARCHE DE NOËL



Samedi 10 décembre 2016 au château de Boisemont.

REPAS C.C.A.S.



Dimanche 4 décembre 2016 Restaurant « Les Côteaux ».

L'EPINETTE DE BOISEMONT

Comme vous pouvez le voir en passant devant, nos nouvelles installations sont sorties de terre !

Ça y est, après de gros investissements, nos cavaliers peuvent désormais évoluer au sein d'une structure neuve, profiter d'un magnifique manège d'une dimension de 50x20m, de 4 belles carrières, de grands boxes, de prés atte-

nants au centre équestre et du confort des aires de pansage fonctionnelles et sécurisées.

Nous sommes heureux de voir ce projet aboutir et nous remercions la commune de Boiesmont pour son soutien.

Au cours de l'année, vous pourrez assister et participer à nos animations et manifestations sportives. Vous trouvez

le planning sur notre site internet. Nous organiserons des rencontres interclubs, une animation pour Halloween et un spectacle de Noël pour la fin d'année. N'hésitez pas à venir visiter et redécouvrir l'Épinette après tous ces changements : à bientôt !

www.epinetteboiesmont.fr/



Conseil Municipal du 16 septembre 2016

Marché d'enfouissement des réseaux.

Après analyse des offres, il apparaît que l'entreprise COTEREL est la mieux disante pour un montant de 156 888 € HT.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

Contrat de prestations SDIS.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prestation pour la participation de la musique du SDIS aux cérémonies commémoratives pour un montant de 200 €.

Constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la vérification des aires de jeux.

Le Conseil Municipal approuve et autorise l'adhésion au groupement de commandes et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Rapport annuel 2015 de la collecte des déchets ménagers et sélectifs par la société SEPUR.

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la société SEPUR.

Questions diverses.

Monsieur Philippe Michel informe :

- que les travaux rue de l'Église (refaite à l'identique) et la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite sont

terminés.

- que les travaux de peinture dans la classe maternelle ont été effectués pendant les vacances scolaires.

Les activités périscolaires, le vendredi de 15h30 à 16h30, jusqu'aux vacances d'octobre, sont les suivantes :

- tennis
- tennis de table
- musique
- atelier ASEM

Monsieur le Maire informe :

- du dépôt de permis de construire de CFH pour les 28 pavillons. Le début des travaux pourrait être envisagé au printemps 2017. Un problème va se poser pour le parking de la brocante, il y a lieu d'étudier des solutions alternatives.

- que la CACP va mettre en place des bordures de trottoir sécuritaires dans le virage situé entre le Montrouge et la rue de Meulan.

Madame Florence Caignard informe :

- qu'une commission urbanisme aura lieu le 8 octobre au sujet de l'AVAP. L'AVAP change de nom pour devenir SPR (Site Patrimonial Remarquable), ce qui ne change rien à son contenu.

Madame Stéphanie Savill s'interroge sur l'avancement de la fibre optique. Monsieur le Maire explique qu'Orange reprendra les travaux à la fin du mois de septembre.

Mairie de Boiesmont

Ouverture au public : mardi, vendredi, samedi 9h à 12h

mercredi de 16h à 18h30

Tél : 01 34 42 34 98

Fax : 01 34 42 35 68

Adresse électronique : commune.boiesmont@wanadoo.fr

Site : www.ville-boiesmont.fr

Mini crèche les doudous : lesdoudous95@orange.fr.

Site : <http://creche-lesdoudous-boiesmont.weebly.com/>

Numéros d'Urgence

SAMU 15, Police 17, Pompiers 18

Hôpital de Pontoise 01 30 75 40 40

Centre Antipoison 01 40 05 48 48

GAZ (dépannage) 0810 43 30 95

EDF (dépannage) 0810 33 30 95

VEOLIA (eau) 0811 90 04 00

CYLUMINE (éclairage public) 0805 20 06 69

<http://www.cylumine.fr/>